

Les immigrés et leur famille en Île-de-France



Atlas des Franciliens

Cette Note rapide constitue l'une des planches du futur Atlas des Franciliens, à paraître fin 2011 sous l'égide de l'IAU îdF.

en 2006. L'augmentation soutenue de cette population sur la période récente n'a pas enrayer son vieillissement. En 2006, 17,1 % des immigrés ont plus de 60 ans contre 15,5 % en 1999 et 13,3 % en 1990. La part des immigrés dans la population francilienne dépasse 10 % dès 20 ans, elle franchit 20 % entre 28 et 68 ans et plafonne à 25-26 % entre 37 et 48 ans.

En 1990, il y avait seulement 88 femmes pour 100 hommes. Un rééquilibrage s'est opéré dans le temps, le ratio atteignant 97 en 1999 et 102 en 2006. La situation diffère sensiblement selon l'âge. Chez les jeunes adultes, entre 20 ans et 34 ans, on compte beaucoup plus de femmes que d'hommes, avec un pic de plus de 130 femmes pour 100 hommes entre 22 ans et 26 ans. Entre 35 et 52 ans, le ratio se situe autour de 105, puis marque un net déficit de femmes de 53 ans à 77 ans. Aux âges plus avancés, les femmes redeviennent plus nombreuses en raison de la surmortalité masculine. La féminisation de cette population, particulièrement forte chez les jeunes adultes, s'est opérée dans un contexte où l'immigration familiale a nettement supplanté l'immigration de travailleurs depuis

Près de 2 millions de Franciliens sont immigrés. Cette population s'accroît, se féminise et vieillit. La monoparentalité progresse. Les enfants, davantage que les adultes, sont de plus en plus concentrés dans les espaces pauvres. Face à ce phénomène, le parc social constitue une issue possible.

Le prisme de la nationalité, fondamental dans la définition des droits des personnes, est trop restreint pour rendre compte des questions d'intégration des populations d'origine étrangère dans la société. Aussi cet article s'intéresse-t-il à l'ensemble des immigrés et à leurs enfants, qui sont plus fréquemment confrontés à des difficultés scolaires, d'insertion sur le marché du travail, d'accès au logement, ou en proie à des phénomènes discriminatoires.

Une Île-de-France attractive

En 2006, 1 435 000 Franciliens sont étrangers et 1 950 000 sont immigrés, soit respectivement 12,4 % et 16,9 % de la population francilienne. Pour l'ensemble de la France métropolitaine, ces proportions sont deux fois moins élevées – 6,1 % et 8,2 % –, montrant bien une nette surreprésentation de ces populations dans la région capitale. Que l'on s'intéresse aux étrangers ou aux immigrés vivant en France, environ quatre sur dix résident en Île-de-

France (40,5 % des étrangers ; 38,7 % des immigrés). Ce poids s'est fortement accru pendant les Trente Glorieuses, la main-d'œuvre étrangère contribuant à alimenter le développement exceptionnel de l'économie francilienne et l'extension de son urbanisation. La part des étrangers a presque doublé en Île-de-France entre 1962 et 1982, mais a eu tendance à légèrement diminuer depuis. Celle des immigrés, qui tient compte des acquisitions de la nationalité française, a continué de progresser de 3 points depuis 1982, passant de 13,3 % à 16,9 %.

Vieillesse et féminisation

L'âge moyen des immigrés franciliens est passé de 41,1 ans en 1990 à 43,7 ans en 1999 et 44,6 ans

1975. Le déficit de femmes était sensible dès 36 ans en 1990.

Moins de familles avec enfant(s)

Un ménage francilien sur cinq (20,2 %) a une personne de référence immigrée en 2006. C'est plus qu'en 1999 (17,3 %) et 1990 (16,2 %). La population immigrée étant surreprésentée aux âges de la vie en famille, plus de la moitié des ménages ont des

enfants (53,4 %) contre un peu plus du tiers seulement (35,6 %) pour les autres ménages. Mais, en rupture avec le passé, la part des ménages avec enfant(s) diminue de 3 points depuis 1999. On peut y voir les effets du vieillissement de cette population et l'ancienneté des dispositifs autorisant le regroupement familial, même si les nouvelles vagues d'immigration venues du Sud saharien ont plus d'enfants que

la moyenne. Comme pour l'ensemble de la population, la monoparentalité progresse. En conséquence, la population vivant dans un ménage dont la personne de référence est immigrée s'est accrue, mais moins rapidement sur la période récente : un quart de la population des ménages franciliens (25,3 %) vit dans un ménage « immigré » en 2006, contre 22,2 % en 1999 et 17 % en 1990.

Les ménages avec enfants ont de plus en plus souvent une personne de référence immigrée. Mais là encore, la progression tend à marquer le pas. En 2006, 28 % des ménages avec enfants ont une personne de référence immigrée et 43 % des ménages de 3 enfants ou plus, contre respectivement 24 % et 40 % en 1999. Près d'un tiers des enfants de moins de 20 ans (31,2 %) vivent dans un ménage « immi-

gré ». Si l'on considère les origines du père et de la mère, ce sont 37,1 % des enfants franciliens de moins de 20 ans qui ont au moins l'un de leurs parents immigré, contre 33,5 % en 1999, 27,2 % en 1990 et 26 % en 1982. En 2006, 94,2 % de ces enfants sont nés en France. Cette progression témoigne du cosmopolitisme grandissant de la société francilienne et de la montée des mariages mixtes. Les enfants franciliens sont davantage immergés dans cette diversité que leurs parents ou grands-parents.

De moins en moins à Paris, de plus en plus en Seine-Saint-Denis

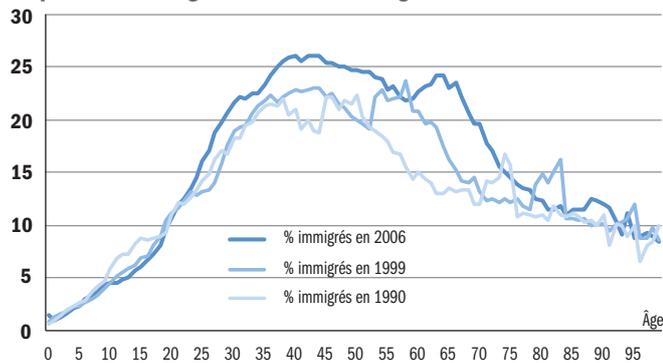
Les immigrés et leur famille résident surtout dans les secteurs urbains du cœur de l'agglomération parisienne avec de fortes concentrations en banlieue nord. La distribution départe-

Évolution du nombre d'étrangers et d'immigrés depuis 1968

	Étrangers	% étrangers	Immigrés	% immigrés
Île-de-France				
1968	817 828	8,9	940 396	10,2
1975	1 156 095	11,7	1 207 685	12,2
1982	1 339 944	13,3	1 335 944	13,3
1990	1 377 416	12,9	1 488 782	14,0
1999	1 298 117	11,9	1 611 008	14,7
2006	1 434 273	12,4	1 950 623	16,9
France				
1968	2 621 084	5,3	3 238 284	6,5
1975	3 442 415	6,5	3 887 460	7,4
1982	3 714 200	6,8	4 037 036	7,4
1990	3 596 602	6,3	4 165 952	7,4
1999	3 258 539	5,6	4 306 094	7,4
2006	3 541 820	5,8	5 040 367	8,2

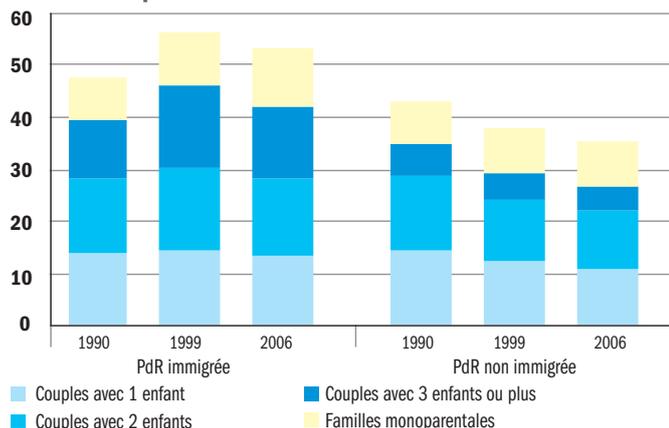
Source : Insee, recensements.

La part des immigrés s'accroît aux âges avancés



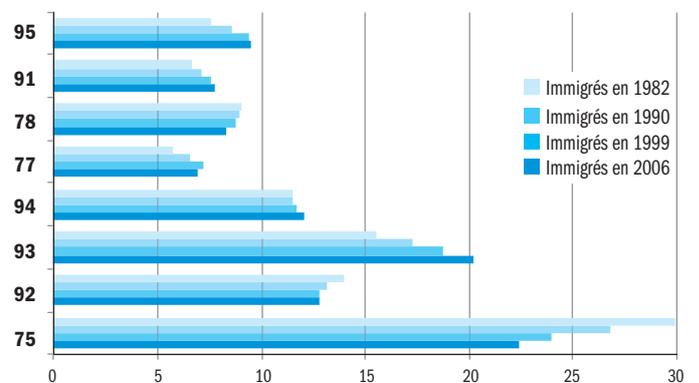
Source : Insee, recensements 1990 (exh), 1999 (exh), 2006 (EAR).

Baisse de la part des familles avec enfants



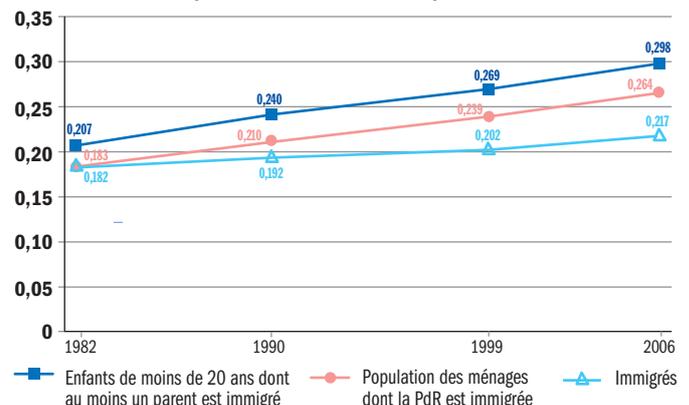
Source : Insee, recensements 1990 (exh), 1999 (exh), 2006 (EAR).

Évolution de la répartition de la population immigrée selon les départements de 1982 à 2006



Source : Insee, recensements 1982 (1/4), 1990 (exh), 1999 (exh), 2006 (EAR).

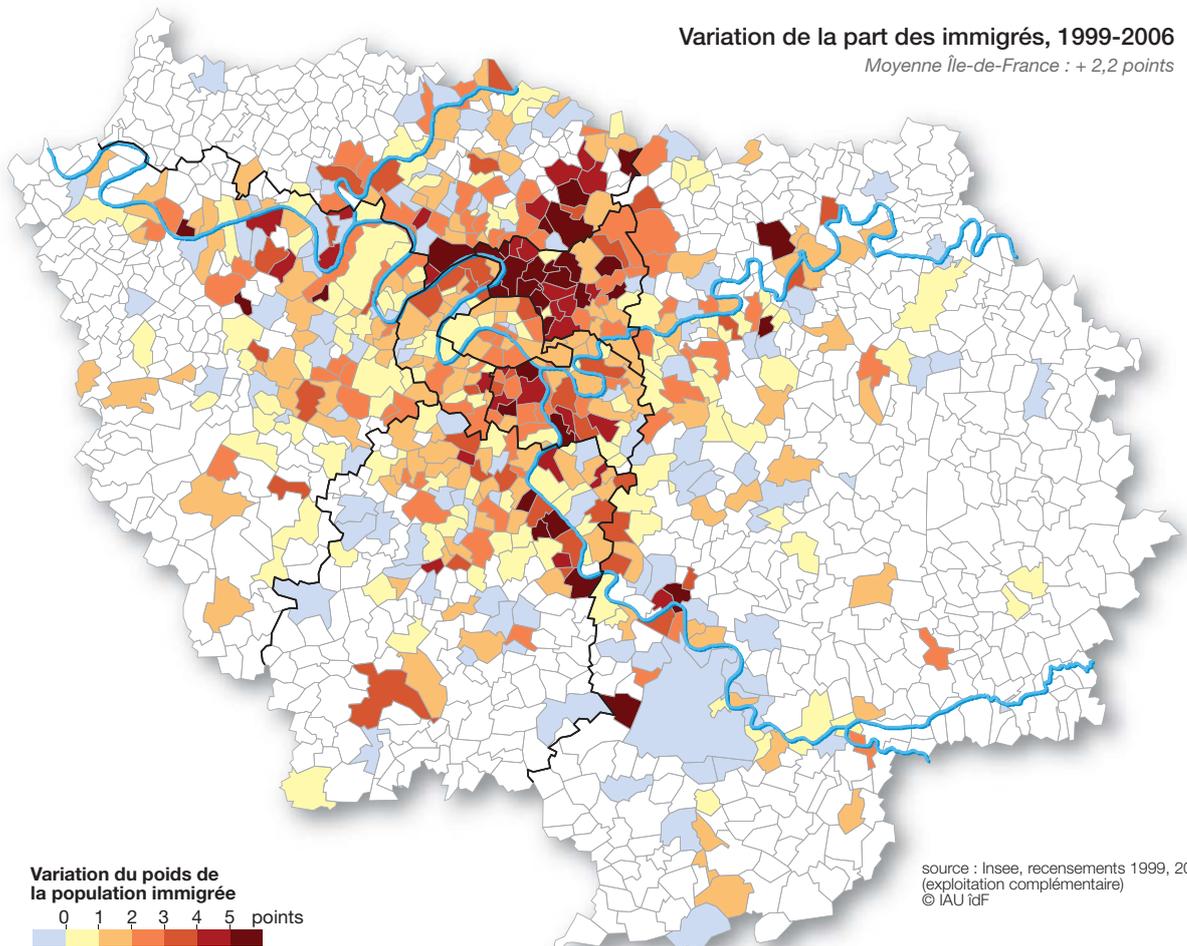
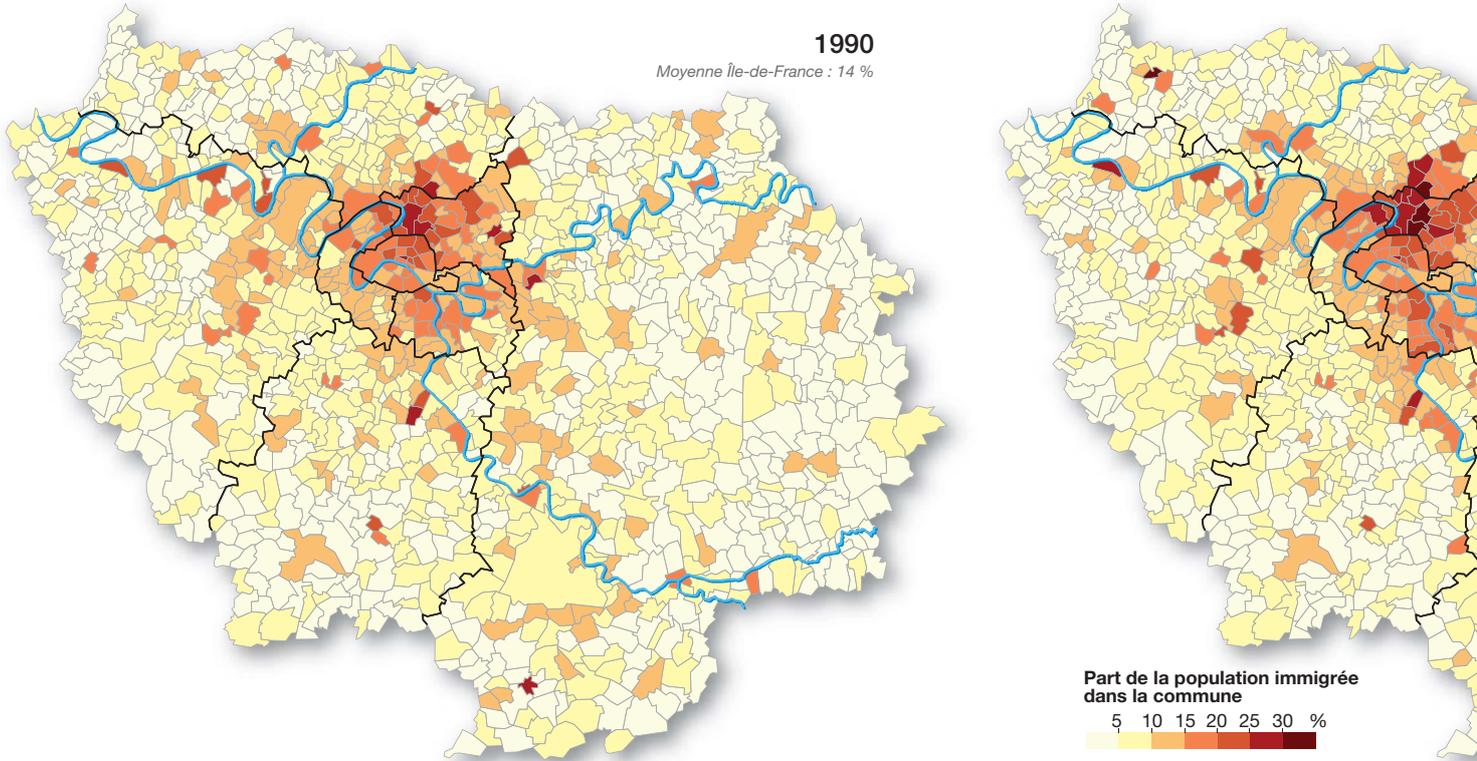
Une concentration accrue des immigrés et de leur famille en Île-de-France (indice de dissimilarité)



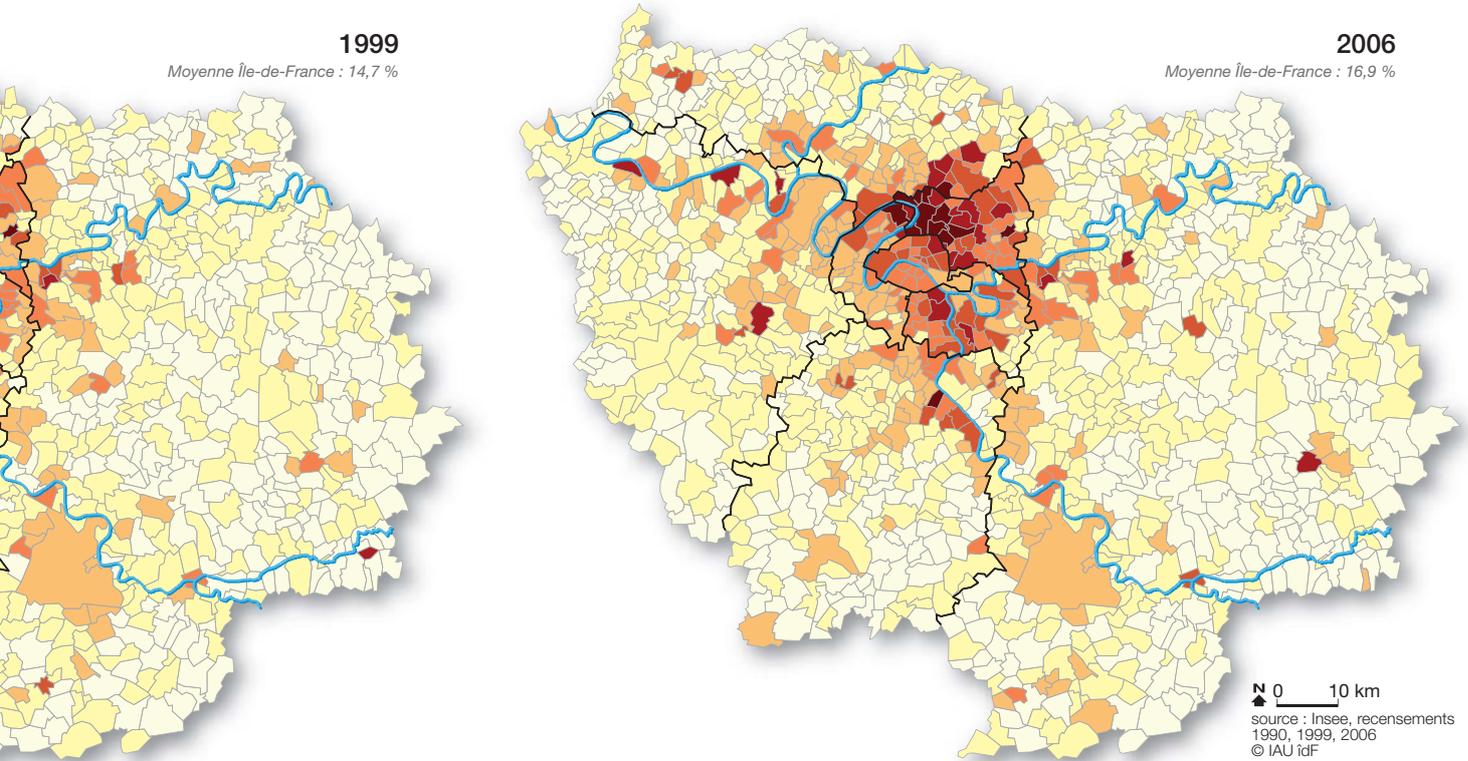
Source : Insee, recensements 1982 (1/4), 1990 (exh), 1999 (exh), 2006 (EAR).

L'indice de dissimilarité est une mesure de concentration relative sur le territoire d'une population A par rapport à une population de référence B. Dans l'article, l'indice mesure la proportion d'immigrés qui devraient changer de commune afin d'obtenir la même distribution géographique que la population des non-immigrés.

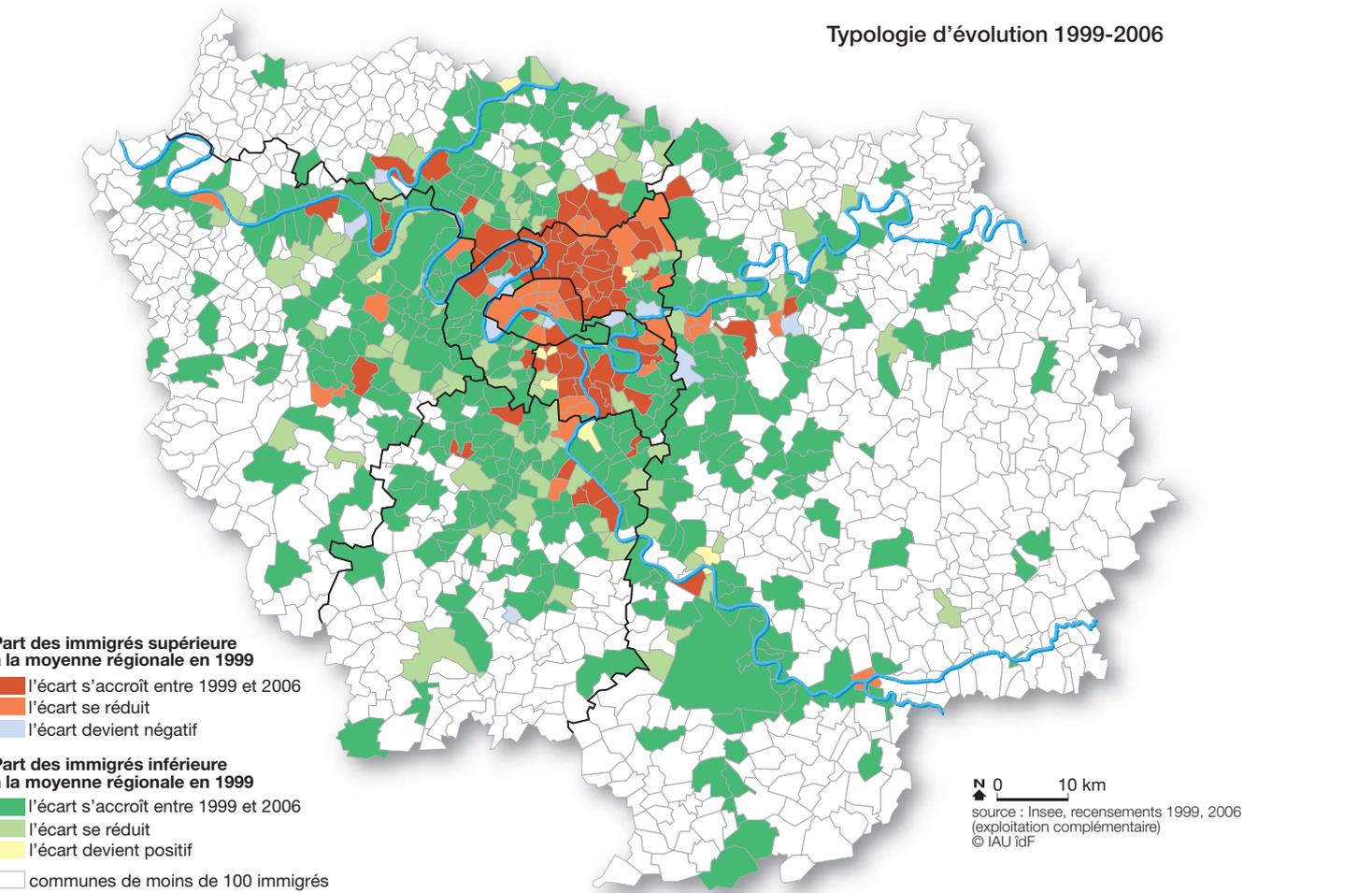
La population immigrée



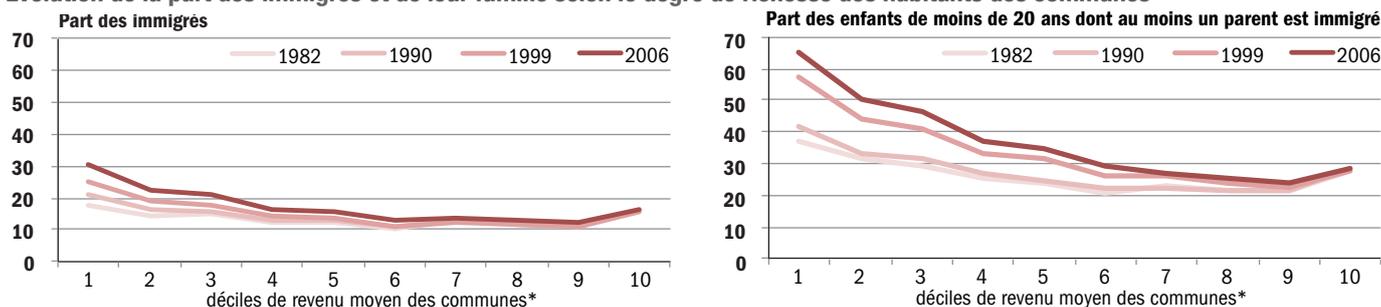
Évolution de 1990 à 2006



Typologie d'évolution 1999-2006



Évolution de la part des immigrés et de leur famille selon le degré de richesse des habitants des communes



* Les communes ont été classées selon le revenu moyen de leurs habitants, des plus pauvres aux plus riches. Chaque décile comprend 10 % des Franciliens. **Champ** : communes de plus de 2 000 habitants renseignées par la DGI; 95,4 % des Franciliens y vivent, 98,6 % des immigrés et de la population des ménages immigrés, 98,2 % des enfants de moins de 20 ans dont un parent est immigré.

mentale de cette population varie quelque peu, selon qu'on s'intéresse aux immigrés, aux ménages dont la personne de référence est immigrée ou aux enfants dont au moins un parent est immigré. Si Paris accueille plus d'immigrés (22,4 % du total régional), c'est la Seine-Saint-Denis qui compte la plus forte population vivant dans un ménage immigré (21,6 %) ou le plus d'enfants descendants d'immigrés (22,2 %). Ces deux départements sont toutefois sur des trajectoires opposées. On assiste, depuis plus de trente ans, à une nette redistribution de cette population de la capitale vers la banlieue nord, sous les effets conjugués du regroupement familial, de l'installation progressive des familles immigrées dans le parc social de banlieue et d'une gentrification de certains quartiers populaires de la capitale. En 1982, 30 % des immigrés résidaient à Paris et 15,5 % seulement, soit la moitié, en Seine-Saint-Denis.

En 2006, c'est en Seine-Saint-Denis que la présence des immigrés est la plus forte. Plus du quart des habitants y sont immigrés (26,5 %) contre 20 % à Paris et 18 % dans le Val-de-Marne. Et près de six enfants de moins de 20 ans sur dix y ont au moins un parent immigré, contre environ quatre sur dix à Paris, dans le Val-de-Marne ou dans le Val-d'Oise.

Une présence accrue dans les territoires les plus pauvres

Les lieux d'habitat des immigrés et leurs enfants sont de plus en plus concentrés sur le territoire

régional. Les indices de « dissimilarité », qui mesurent cette concentration relative en référence à la population non immigrée, ont augmenté depuis 1982, davantage pour la population des ménages dont la personne de référence est immigrée ou pour les enfants que pour les adultes. Les enfants sont aussi plus ségrégués que les adultes.

La croissance de la population immigrée s'est faite surtout dans les secteurs les plus modestes de la région. La part des immigrés et de leur famille s'est accrue fortement dans les communes socialement pauvres, mais elle est restée stable dans les communes les plus aisées. Les communes ont été ordonnées selon leur revenu moyen en 2008, puis regroupées en dix groupes de même importance en nombre d'habitants (déciles). Ce classement permet de hiérarchiser socialement les communes à l'aune des revenus des habitants. La part des immigrés est passée de 17,7 % en 1982 à 30,5 % en 2006 dans le décile des com-

munes les plus pauvres, quand elle se stabilisait dans le décile le plus aisé (16,3 % en 1982, 16,4 % en 2006). Parallèlement, la part des enfants immigrés de moins de 20 ans a augmenté des trois quarts dans le secteur le plus pauvre (de 37,2 % à 65,2 %), mais très peu dans les territoires très aisés (de 27,4 % à 28,1 %), ce qui témoigne de la très forte hétérogénéité des publics scolaires en Île-de-France selon le lieu de résidence.

Cette concentration accrue dans les territoires les plus pauvres est nette dans la banlieue nord, y compris le nord des Hauts-de-Seine, dans le secteur de Seine-Amont (Val-de-Marne) et dans quelques communes de grande couronne telles Les Mureaux, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Trappes, Bussy-Saint-Georges ou encore le secteur d'Évry. La présence de la population immigrée, déjà plus forte dans ces secteurs, s'y est renforcée très nettement entre 1999 et 2006. À l'opposé, dans nombre des arrondissements

parisiens, à l'exception notable des 1^{er}, 7^e, 13^e, 18^e et 19^e, la tendance est plutôt à une évolution plus modérée de la part des immigrés qu'en moyenne dans la région. Dans l'Ouest parisien et dans les secteurs périurbains, la sous-représentation relative des immigrés tend à s'accroître avec quelques exceptions, comme les alentours de la plate-forme de Roissy.

L'effet « ségrégatif » du marché du logement

Ces évolutions sont concomitantes d'une progression de la propriété chez les immigrés, qui a toutefois marqué le pas dans les années 2000, et d'un accès beaucoup plus fréquent au parc HLM. Depuis 1982, la part des propriétaires s'est accrue de 8,3 points quand la personne de référence est immigrée et de 9,6 quand elle ne l'est pas. La location dans le secteur libre a davantage reculé parmi les immigrés (-11,7 points contre -7,8 points). Mais surtout les ménages immigrés sont de plus en plus locataires dans le parc

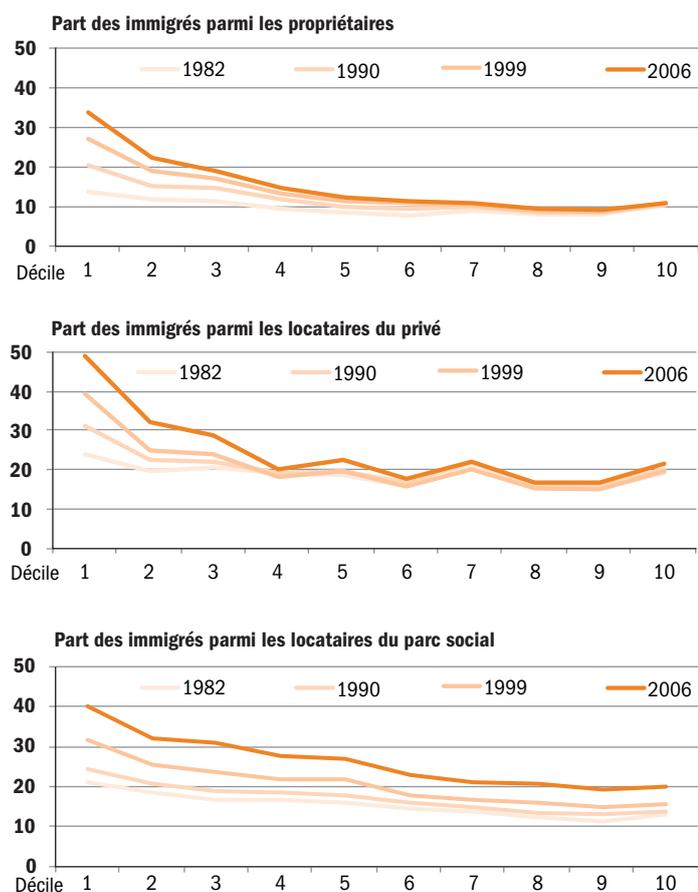
Les immigrés et leurs enfants par département, 2006

	Immigrés			Population des ménages dont la personne de référence est immigrée			Enfants de moins de 20 ans avec au moins un parent immigré		
	Effectifs	% département	% région	Effectifs	% département	% région	Effectifs	% département	% région
Paris	436 576	20,0	22,4	554 434	26,1	19,4	162 635	41,3	15,4
Hauts-de-Seine	250 190	16,3	12,8	347 983	23,1	12,2	124 501	34,0	11,8
Seine-Saint-Denis	394 831	26,5	20,2	616 316	42,2	21,6	234 837	57,1	22,2
Val-de-Marne	234 633	18,1	12,0	348 255	27,4	12,2	127 701	40,0	12,1
Seine-et-Marne	135 654	10,7	7,0	217 588	17,4	7,6	90 319	26,0	8,5
Yvelines	161 869	11,6	8,3	242 308	17,7	8,5	98 755	26,4	9,3
Essonne	150 980	12,6	7,7	228 912	19,6	8,0	94 003	29,6	8,9
Val-d'Oise	185 890	16,1	9,5	302 180	26,6	10,6	124 644	38,5	11,8
Île-de-France	1 950 623	16,9	100,0	2 857 975	25,3	100	1 057 394	37,1	100,0

Source : Insee, EAR 2006.

Lecture : 436 576 immigrés vivent à Paris, soit 20 % des Parisiens et 22,4 % de l'ensemble des immigrés vivant dans la région.

Statut d'occupation des immigrés selon le degré de richesse des habitants des communes



HLM (+ 11,4 points), ce qui n'est guère le cas des autres ménages (+ 1,6 point). En 2006, 13,7 % des ménages propriétaires sont immigrés, 23 % des locataires du privé et 28,6 % des locataires du parc social.

La diffusion de la propriété chez les immigrés s'est faite dans tous les segments du parc, mais davantage dans les secteurs résidentiels modestes. *A contrario*, les autres ménages ont délaissé le secteur le moins valorisé, situé en banlieue nord : le nombre de propriétaires non immigrés est resté stable dans les communes du 1^{er} décile alors qu'il a nettement progressé ailleurs (de 40 à 50 %). En conséquence, la part des immigrés parmi les propriétaires s'est fortement accrue dans le décile le plus pauvre, passant de 13,5 % en 1982 à 33,8 % en 2006.

Le phénomène est tout aussi accentué dans le parc locatif privé, en raison d'un recul massif des ménages non immigrés

dans les secteurs les plus modestes, couvrant toute la banlieue nord, une partie des communes en amont de la Seine dans le Val-de-Marne et des communes périphériques en politique de la ville. Ce phénomène, intervenu essentiellement avant 1999, est à rapprocher du mouvement d'accession à la propriété des classes moyennes dans le périurbain notamment. Toutefois son ampleur atteste d'une nette désaffectation des territoires les plus pauvres. Le nombre de ménages locataires non immigrés a baissé de près de 60 % dans les communes du 1^{er} décile et du quart dans le second entre 1982 et 2006 – pour un recul de 13 % en moyenne dans la région –, pendant que le nombre de ménages immigrés augmentait respectivement de 72 % et 43 %. En conséquence, la part des ménages immigrés locataires dans le privé a doublé dans le secteur le plus pauvre passant de 24 % à 49 %.

Le potentiel « déségrégatif » du parc social

Dans le parc social, la sélection par le marché passe au second plan. Le jeu des attributions, la localisation du parc et son environnement social sont plus décisifs. Depuis 1982, la progression des ménages immigrés s'est faite à des rythmes à peu près similaires dans tous les segments du parc social, mais plus faiblement dans le secteur le plus aisé. Il en va de même pour les ménages non immigrés entre 1982 et 1999, avec cette fois une progression nettement plus faible dans le décile le plus pauvre. Mais depuis 1999, le nombre de ménages non immigrés baisse dans le parc social, et plus sensiblement dans les secteurs les plus modestes. Au final, contrairement aux autres segments du parc de logement, la présence des ménages immigrés s'est ainsi renforcée dans l'ensemble du parc social, avec toutefois une hausse plus marquée dans les espaces pauvres. C'est donc moins l'évolution du peuplement de ce parc que sa localisation qui contribue à la hausse de la concentration de la population immigrée sur le territoire régional. Sa localisation reste donc un levier d'action pour contrer les effets du marché sur la concentration de la population immigrée et de la pauvreté en Île-de-France. Dans chaque décile, à l'exception du plus aisé, la progression du nombre d'immigrés s'est faite pour environ la moitié dans le parc HLM. Ces analyses portent sur l'ensemble de la population immigrée sans distinction d'origine ni de catégorie sociale. Or, le lot des populations originaires des pays de l'OCDE n'est pas le même que celui des populations issues des vagues récentes de l'immigration en provenance du Sud saharien. Les analyses seront poursuivies pour intégrer ces deux dimensions bien souvent intriquées : l'origine et la classe sociale.

Mariette Sagot ■

Pour en savoir plus

- SAGOT Mariette, « Les niveaux de vie des Franciliens en 2008 : les disparités territoriales se creusent », *Note rapide*, n° 551, IAU îdF, juin 2011.
- *Atlas des Franciliens*, tome 3 - Population et modes de vie, chap. 3 « Étrangers et immigrés », laurif, Insee, octobre 2002.

Directeur de la publication
François Dugeny
Directrice de la communication
Corinne Guillemot
Responsable des éditions
Frédéric Theulé
Rédactrice en chef
Marie-Anne Portier
Maquette
Vay Olivier
Cartographie
Marion Tillet - Jean-Eudes Tilloy
Correctrice
Madeleine Caux

Diffusion par abonnement
80 € par an (≈ 40 numéros) - 3 € le numéro
Service diffusion-vente
Tél. : 01 77 49 79 38
www.iau-idf.fr
Librairie d'Île-de-France
15, rue Falguière 75015 Paris
Tél. : 01 77 49 77 40
ISSN 1967 - 2144